

Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne

Le Québec continue d'être le principal producteur d'érables, de bleuets, de canneberges, de vaches laitières et de porcs [⚠]

par Martin S-Beaulieu

Date de diffusion : le 15 juin 2022

Date de correction : le 3 février 2023



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Avis de correction

Le 3 février 2023, deux corrections ont été apportées aux phrases suivantes de la section « La production d'énergie renouvelable augmente de façon considérable » : « Plus du quart (28,8 %) du total des exploitations agricoles canadiennes ayant déclaré produire de l'énergie renouvelable au moyen d'un système de bioénergie se trouvaient au Québec. La majorité de ces exploitations (60,4 %) ont déclaré des revenus annuels inférieurs à 100 000 dollars. » La valeur de « 28,8 % » a remplacé celle de « 28,4 % » publiée précédemment, et la valeur de « 60,4 % » a remplacé celle de « 60,9 % » publiée précédemment. Certaines valeurs concernant la part des pratiques en matière d'énergie renouvelable présentées dans le tableau 4 ont aussi été corrigées; l'ampleur de chaque changement était d'au plus 0,4 point de pourcentage.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne



Le Québec continue d'être le principal producteur d'érables, de bleuets, de canneberges, de vaches laitières et de porcs

par Martin S-Beaulieu

L'abondance des terres et des ressources naturelles du Québec soutient les diverses activités agricoles de la province. Les données du Recensement de l'agriculture de 2021 montrent que le Québec figure parmi les chefs de file du Canada pour plusieurs produits agricoles, notamment l'érable, les vaches laitières, les porcs et les canneberges. L'acériculture continue d'apporter une reconnaissance mondiale au Québec, puisque la province a exporté pour plus de 568,9 millions de dollars de sucre et sirop d'érable en 2021.

En 2021, le Québec comptait 91,3 % des exploitations agricoles canadiennes classées dans la catégorie des exploitations productrices de sirop d'érable et d'autres produits de l'érable, en hausse de 1,9 % par rapport à 2016. Comme la grande majorité des exploitations productrices de sirop d'érable se trouvent dans cette province, le Québec était à l'origine de 89,1 % des entailles d'érables au Canada.

Comme c'était le cas lors du recensement précédent, les exploitations agricoles du Québec ont déclaré une plus grande superficie consacrée à la culture des canneberges que toute autre province. En 2021, les exploitations du Québec comptaient 11 477 acres consacrées à la culture des canneberges, en hausse par rapport à 9 888 acres en 2016. La part de la superficie nationale de la culture de canneberges de la province a également augmenté au cours de cette période.

La superficie consacrée à la culture des bleuets a suivi une trajectoire similaire et a également continué d'augmenter au Québec. En 2021, les exploitations du Québec ont déclaré 79 091 acres consacrées à la culture des bleuets, en hausse par rapport à 71 666 en 2016. La part de la superficie nationale de la culture de bleuets de la province a également augmenté au cours de cette période.

Le Québec continue d'être le chef de file au Canada en ce qui concerne le nombre de vaches laitières et détient 36,4 % du nombre total de vaches laitières élevées au Canada. Le Québec a également déclaré un nombre plus élevé de porcs que toute autre province, représentant 29,6 % du nombre total de porcs élevés au Canada. Le Québec était suivi de près par l'Ontario (27,9 %) et le Manitoba (23,7 %).

Tableau 1
Part nationale de certains produits de base, Québec, 2016 et 2021

	2016	2021	Variation de 2016 à 2021
	pourcentage		
Entailles d'érable	90,5	89,1	-1,4
Canneberges	54,5	58,4	3,9
Bleuets	36,6	40,9	4,3
Vaches laitières	37,0	36,4	-0,6
Porcs	32,0	29,6	-2,4

Sources : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 et 2021 (3438).

Les stocks d'entailles d'érables et de porcs augmentent au Québec

Malgré les défis opérationnels liés à la pandémie, comme ceux concernant les services de nettoyage d'équipement et de livraison de tonneaux, le nombre total d'entailles d'érables déclarées dans les exploitations québécoises a augmenté de 14,4 % par rapport à 2016, pour atteindre 48 672 648 entailles d'érables en 2021.

En dépit de règles environnementales rigoureuses qui ont eu une incidence sur l'élevage porcin, le nombre moyen de porcs par exploitation ayant déclaré élever des porcs a augmenté de 5,1 % de 2016 à 2021.

Le nombre d'exploitations agricoles augmente au Québec, mais diminue à l'échelle nationale

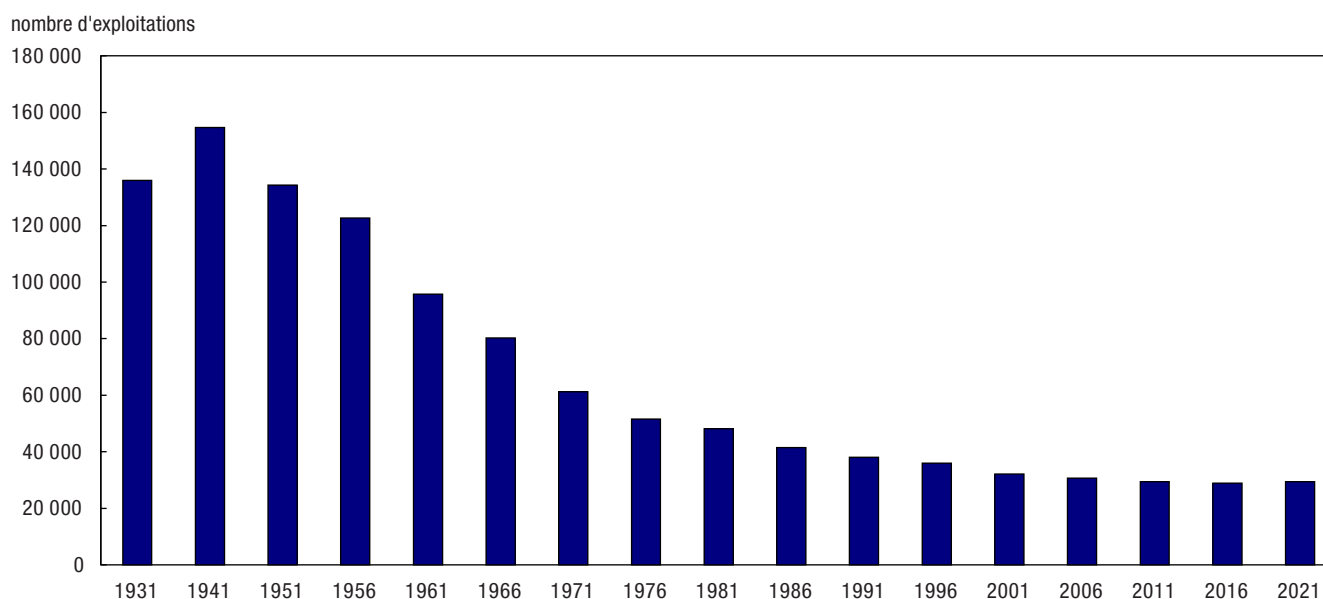
Le nombre d'exploitations déclarées au Québec a augmenté de 1,6 % par rapport au recensement précédent, pour passer de 28 919 en 2016 à 29 380 en 2021. En revanche, au Canada, le nombre

total d'exploitations agricoles déclarées a diminué de 1,9 % au cours de la même période. Le Québec représentait 15,5 % de toutes les exploitations agricoles au Canada, en hausse par rapport à 14,9 % enregistrés en 2016. En 2021, 29 380 exploitations ont été déclarées au Québec, une augmentation de 461 exploitations par rapport à 2016.

Un petit nombre de plus grandes exploitations est à l'origine de la majeure partie des revenus agricoles dans la province

En 2021, les exploitations agricoles du Québec dont les revenus agricoles totaux s'élevaient à 1 million de dollars et plus représentaient 9,9 % de l'ensemble des exploitations de la province, mais étaient à l'origine de près des deux tiers (62,5 %) de tous les revenus agricoles. Ce pourcentage est comparable à ce qui a été déclaré partout au pays au cours de la même période. Au Canada, les exploitations dont les revenus agricoles totaux s'élevaient à 1 million de dollars et plus représentaient 9,9 % de l'ensemble des exploitations et 69,1 % des revenus agricoles totaux.

Graphique 1
Nombre d'exploitations agricoles, Québec, 1931 à 2021



Sources : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 1931 à 2021 (3438).

Tableau 2
Répartition des revenus agricoles totaux et le nombre d'exploitations selon la distribution des revenus agricoles totaux, Québec, 2016 et 2021

	Revenus agricoles totaux		Nombre d'exploitations	
	2016	2021	2016	2021
Distribution des revenus agricoles totaux	pourcentage			
Moins de 25 000 \$	0,8	0,5	27,6	29,0
25 000 \$ à 99 999 \$	3,5	2,7	23,9	22,1
100 000 \$ à 249 999 \$	7,2	5,5	16,1	14,9
250 000 \$ à 499 999 \$	13,9	10,1	14,1	12,3
500 000 \$ à 999 999 \$	20,7	18,6	11,1	11,8
1 000 000 \$ à 1 999 999 \$	16,6	19,0	4,6	6,1
2 000 000 \$ et plus	37,2	43,6	2,7	3,8
Ensemble des exploitations	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 et 2021 (3438).

Les ventes des exploitations laitières sont réparties entre plusieurs catégories de revenus agricoles

Bien que la majorité des revenus agricoles totaux de produits agricoles soit généralement concentrée parmi les exploitations dans les catégories des revenus agricoles totaux supérieures, les exploitations laitières du Québec étaient différentes à cet égard. En 2020, les exploitations agricoles classées comme des exploitations d'élevage de bovins laitiers et de production laitière dont les revenus agricoles se situaient entre 500 000 et 999 999 dollars représentaient 9,3 % des revenus agricoles totaux au Québec. Venaient ensuite les exploitations laitières dont les revenus agricoles se situaient entre 1 000 000 et 1 999 999 dollars (6,6 %), et celles dont les revenus agricoles se chiffraient à 2 millions de dollars et plus (4,2 %). À titre de comparaison, les exploitations classées comme des exploitations d'élevage de porcs ayant enregistré des revenus de 2 millions de dollars et plus représentaient 11,1 % des revenus agricoles totaux dans la province.

Les exploitations laitières, porcines et productrices d'oléagineux constituent la majeure partie des revenus agricoles au Québec

Même si le nombre d'exploitations déclarantes a diminué par rapport à 2016, les exploitations d'élevage de bovins laitiers et de production laitière arrivaient toujours en tête des revenus agricoles totaux dans la province. En 2020, les exploitations agricoles classées comme des exploitations d'élevage de bovins laitiers et de production laitière étaient à l'origine de près du quart (24,5 %) des revenus agricoles totaux et représentaient 15,1 % de l'ensemble des exploitations de la province.

En 2020, les exploitations agricoles classées comme des exploitations d'élevage de porcs étaient à l'origine de 15,7 % des revenus agricoles totaux, mais ne représentaient que 4,3 % de l'ensemble des exploitations de la province. Les exploitations d'élevage de porcs étaient suivies par les exploitations productrices d'oléagineux et de céréales. En 2020, les exploitations classées comme des exploitations productrices d'oléagineux et de céréales étaient à l'origine de 13,5 % des revenus agricoles totaux et représentaient 17,6 % de l'ensemble des exploitations de la province.

Tableau 3
Répartition des revenus agricoles totaux et le nombre d'exploitations selon le type d'exploitation agricole, Québec, 2021

	Revenus agricoles totaux	Nombre d'exploitations
	pourcentage	
Élevage de bovins laitiers et production laitière	24,5	15,1
Élevage de bovins de boucherie et parcs d'engraissement	4,8	8,2
Élevage de porcs	15,7	4,3
Élevage de volailles et production d'œufs	13,1	3,1
Moutons et chèvres	0,8	2,1
Autres types d'élevage	2,0	6,1
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	13,5	17,6
Culture de légumes et de melons	8,1	4,2
Culture de fruits et de noix	4,2	5,0
Culture en serre et en pépinière et floriculture	6,4	4,1
Autres cultures agricoles	7,0	30,3
Total	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

Le Québec compte le plus grand nombre d'exploitations agricoles qui déclarent une production biologique

Comme c'était le cas lors du recensement précédent, le Québec comptait davantage plus d'exploitations agricoles ayant déclaré une production biologique que toute autre province. En 2021, 2 474 exploitations ont déclaré une production biologique. Ce nombre est près de 2,5 fois plus élevé que celui de la deuxième province en importance à ce chapitre.

Le Québec a également augmenté sa part de l'ensemble des exploitations agricoles ayant déclaré une production biologique au Canada. En 2016, la province représentait 29,6 % de l'ensemble des exploitations ayant déclaré une production biologique; en 2021, ce pourcentage a augmenté pour atteindre 43,7 %.

La proportion d'exploitations agricoles au Québec ayant déclaré une production biologique (entièrement certifiée et en transition) a presque doublé par rapport au recensement précédent. En 2021, 8,4 % des exploitations de la province ont déclaré une production biologique, en hausse par rapport à 4,4 % en 2016. Ce taux représente plus du double de celui enregistré à l'échelle nationale. En 2021, 3,0 % des exploitations agricoles canadiennes ont déclaré une production biologique.

La production biologique au Québec était en grande partie attribuable aux exploitations agricoles classées comme des exploitations productrices de sirop d'érable et d'autres produits de l'érable. En 2021, près du quart (23,3 %) des exploitations agricoles de la province ayant déclaré une production biologique étaient des exploitations productrices de sirop d'érable dont les revenus se situaient entre 25 000 et 249 000 dollars.

Le taux de ventes directes est plus élevé au Québec qu'au Canada

En 2020, plus du cinquième des exploitations (20,9 %) au Québec ont déclaré avoir recours à la vente directe, en hausse par rapport au 18,9 % enregistré en 2015. À titre de comparaison, 13,6 % des exploitations au Canada ont eu recours à la vente directe en 2020.

La vente directe était particulièrement courante parmi les exploitations productrices de sirop d'érable. En 2020, les exploitations agricoles classées comme des exploitations productrices de sirop d'érable et d'autres produits de l'érable représentaient 30,3 % de l'ensemble des exploitations de la province ayant déclaré avoir recours à la vente directe.

La production d'énergie renouvelable augmente de façon considérable

La proportion d'exploitations agricoles ayant déclaré produire de l'énergie renouvelable au Québec a plus que quadruplé par rapport au recensement précédent. En 2021, 7,8 % des exploitations de la province ont déclaré produire de l'énergie renouvelable, en hausse par rapport à 1,8 % des exploitations lors du recensement précédent. Malgré cette augmentation, la proportion était toujours inférieure à celle observée à l'échelle nationale (11,9 %).

La méthode de production d'énergie renouvelable la plus souvent déclarée dans la province était celle des systèmes de bioénergie. Plus du quart (28,8 %) du total des exploitations agricoles canadiennes ayant déclaré produire de l'énergie renouvelable au moyen d'un système de bioénergie se trouvaient au Québec. La majorité de ces exploitations (60,4 %) ont déclaré des revenus annuels inférieurs à 100 000 dollars. Un système de bioénergie utilise différentes formes d'énergie utilisable provenant de la biomasse. La biomasse est une matière biologique solide, liquide ou gazeuse qui a emmagasiné de la lumière du soleil sous forme d'énergie chimique.

Tableau 4
Part nationale des pratiques en matière d'énergie renouvelable, provinces et régions, 2021

	Provinces de l'Atlantique		Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie-Britannique	Canada
	pourcentage						
Éoliennes	2,1	4,1	53,6	35,8	4,4	100,0	
Systèmes d'énergie géothermique	2,8	5,8	47,2	36,3	7,9	100,0	
Panneaux solaires	2,1	3,8	36,3	51,3	6,4	100,0	
Bioénergie	5,0	28,8	31,3	28,3	6,7	100,0	

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

Le Québec est le chef de file en technologie de traite robotisée

En raison de son grand nombre d'exploitations d'élevage de vaches laitières, le Québec comptait davantage d'exploitations ayant déclaré utiliser la traite robotisée que toute autre province. En 2020, la province était à l'origine de 41,1 % de l'ensemble des exploitations canadiennes qui ont mentionné utiliser la technologie de traite robotisée. Le nombre d'exploitations agricoles ayant indiqué utiliser la traite robotisée au Québec a presque doublé par rapport au recensement précédent. En 2015, 454 exploitations ont déclaré utiliser la traite robotisée, comparativement à 902 exploitations en 2020.

Le Québec a enregistré un taux d'utilisation de la technologie très semblable à celui du reste du Canada. En 2020, un peu moins de la moitié (49,8 %) des exploitations de la province ont déclaré utiliser la technologie, comparativement à 50,4 % des exploitations au Canada.

Un nombre moins élevé d'exploitations agricoles ont un plan de relève

De 2016 à 2021, le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré avoir un plan de relève au Québec a diminué de 162. La proportion d'exploitations ayant indiqué avoir un plan de relève a également diminué, pour passer de 9,2 % à 8,5 % au cours de la même période. À l'échelle nationale, la proportion et le nombre d'exploitations ayant déclaré avoir un plan de relève ont augmenté au cours de la même période. Au Canada, 12,0 % des exploitations ont mentionné avoir un plan de relève en 2021.

Le nombre d'exploitants agricoles québécois augmente légèrement

Pour la première fois depuis 1991, le nombre d'exploitants agricoles déclarés au Québec a augmenté. De 2016 à 2021, le nombre d'exploitants agricoles a augmenté de 270, pour atteindre un total de 42 265 exploitants agricoles.

La proportion d'exploitantes agricoles dans la province est demeurée assez stable depuis 1991, avoisinant le quart de l'ensemble des exploitants agricoles. En

2021, 27,7 % de l'ensemble des exploitants agricoles déclarants au Québec étaient des femmes, ce qui est légèrement inférieur à la proportion nationale (30,4 %).

La tendance à la baisse du nombre d'exploitants jeunes ou d'âge moyen se poursuit

L'exploitant agricole québécois moyen est plus âgé, en grande partie en raison de la diminution des proportions d'exploitants agricoles jeunes et d'âge moyen. En 2021, l'exploitant agricole moyen avait 54,0 ans, en hausse par rapport à 52,9 ans en 2016. Parallèlement, la proportion de jeunes exploitants agricoles (âgés de moins de 35 ans) a continué de diminuer. En 2021, les jeunes exploitants agricoles représentaient 8,6 % de l'ensemble des exploitants agricoles de la province, égale à la proportion au niveau national.

La proportion d'exploitants agricoles d'âge moyen (35 à 54 ans) a également diminué. En 2021, les exploitants agricoles d'âge moyen représentaient 38,0 % de l'ensemble des exploitants agricoles déclarants au Québec, ce qui était plus élevé que la proportion nationale (30,9 %).

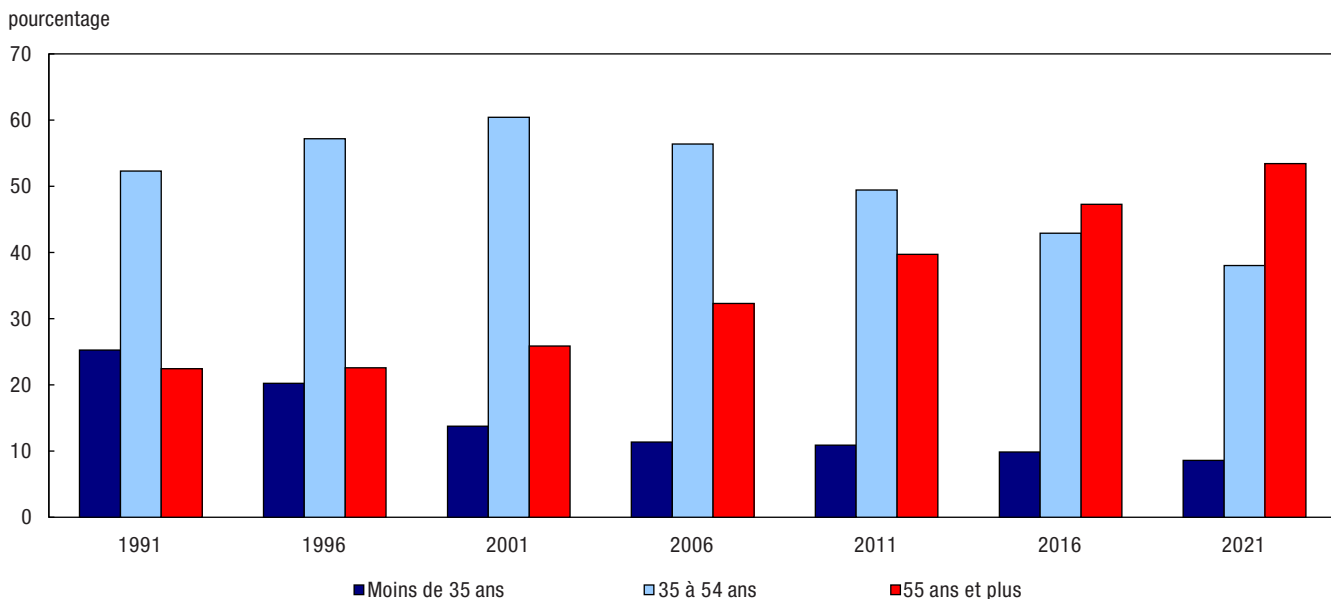
Les exploitants agricoles plus âgés (55 ans et plus) étaient le seul groupe ayant enregistré une croissance. La proportion d'exploitants agricoles plus âgés déclarés au Québec a augmenté, pour passer de 47,3 % en 2016 à 53,4 % en 2021. Parallèlement, les exploitants agricoles plus âgés représentaient 60,5 % de l'ensemble des exploitants agricoles au Canada.

Un plus grand nombre d'exploitants agricoles travaillent hors ferme

La proportion d'exploitants agricoles au Québec qui ont déclaré travailler hors de leur exploitation a augmenté, pour passer de 36,3 % en 2015 à 45,8 % en 2020. Au Canada, la proportion d'exploitants agricoles qui travaillent hors ferme est passée de 44,4 % à 47,7 % au cours de la même période.

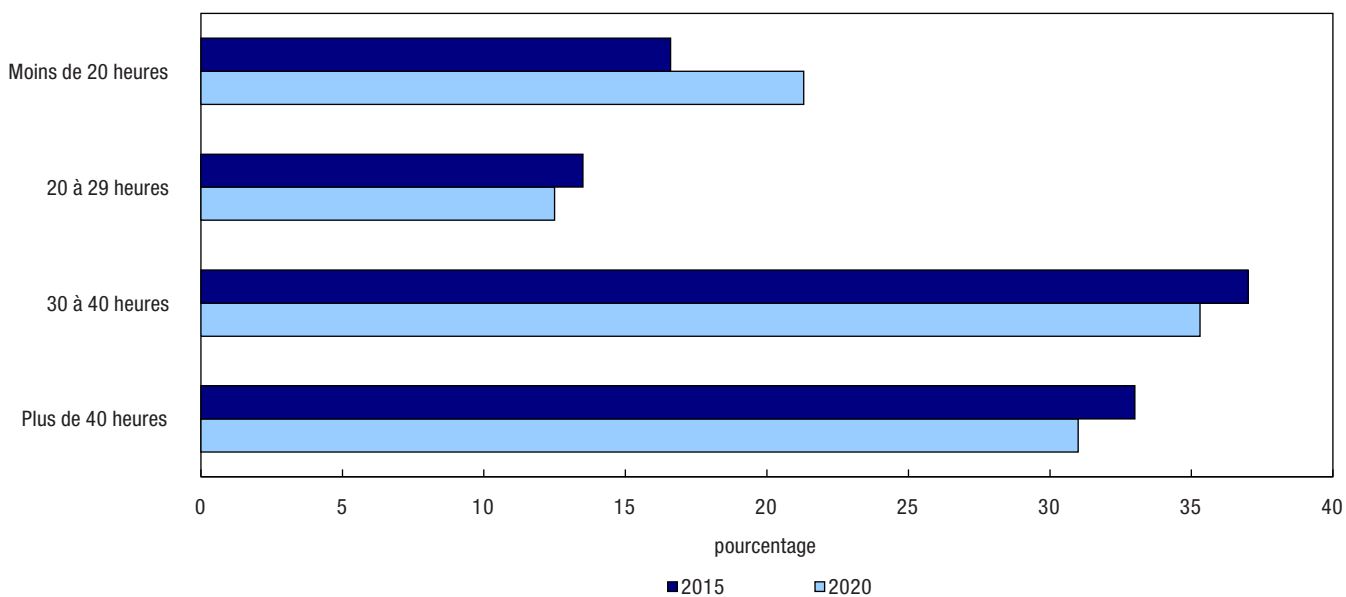
En 2020, environ un cinquième (21,3 %) des exploitants agricoles qui ont déclaré travailler hors ferme ont déclaré travailler moins de 20 heures hors ferme par

Graphique 2
Pourcentage d'exploitants agricoles selon la catégorie d'âge, Québec, 1991 à 2021



Notes : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
 À compter de 1991, jusqu'à trois exploitants par exploitation peuvent être déclarés sur le questionnaire du Recensement de l'agriculture.
Sources : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 1991 à 2021 (3438).

Graphique 3
Répartition des exploitants agricoles ayant déclaré travailler hors ferme, selon la catégorie de nombre d'heures travaillées par semaine, Québec, 2015 et 2020



Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Sources : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 et 2021 (3438).

semaine, en hausse de 16,6 % par rapport à 2015. Cela correspondait à l'ensemble des exploitants agricoles au Canada (22,1 %). Parallèlement, les exploitants agricoles qui travaillent hors ferme plus de 40 heures par semaine représentaient 31,0 % des exploitants qui travaillent hors ferme, comparativement à 32,5 % à l'échelle nationale.

Notes aux lecteurs

Définitions et concepts

Un changement conceptuel important a été apporté à la principale unité statistique utilisée par le Programme de la statistique agricole de Statistique Canada dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2021 : une « ferme » ou une « exploitation agricole » (c.-à-d. la ferme de recensement) désigne maintenant une unité qui génère des produits agricoles et qui déclare des revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada. Avant 2021, une « ferme » était définie comme étant une exploitation agricole qui produisait au moins un produit agricole destiné à la vente.

En 2021, des changements ont été apportés à la définition d'une ferme de recensement; au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, certaines activités qui étaient précédemment incluses dans la définition ne le sont plus en 2021. Il convient de faire preuve de prudence lorsqu'on compare les données du Recensement de l'agriculture de 2021 avec celles des recensements précédents.

Les données affichées par région géographique ont fait l'objet d'un ajustement tabulaire aléatoire (ATA). Les données totales du Canada pour les répartitions géographiques peuvent différer des données totales du Canada affichées dans les tableaux par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et par classe de ventes.

Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incluses dans les totaux nationaux ; elles sont présentées séparément.

Le Recensement de l'agriculture, qui a lieu tous les cinq ans, est un recensement de toutes les exploitations agricoles qui produisent des produits agricoles et déclarent leurs revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada. Les concepts importants utilisés dans cette analyse comprennent :

La **superficie agricole totale**, à savoir les terres possédées ou exploitées par une exploitation agricole, comprend : les terres en culture; les terres en jachère; les terres améliorées et les terres non améliorées; les terres boisées et les terres humides; et toute autre terre (y compris les terres en friche et les terres où se trouvent les bâtiments agricoles).

La superficie agricole totale représente la superficie totale des terres possédées, louées, en métayage ou exploitées par cette exploitation, moins la superficie des terres exploitées par d'autres.

Les **terres en culture** désignent la superficie totale consacrée aux grandes cultures, au foin, aux légumes de champ, aux fruits, aux petits fruits, aux noix, au gazon, aux produits de pépinières et aux arbres de Noël.

La classification des **types d'exploitations agricoles** est une procédure qui permet de grouper les fermes de recensement selon leur principal produit. Elle s'effectue en estimant les revenus que la ferme est susceptible de tirer de la vente des cultures et des animaux d'élevage déclarés dans le questionnaire, et en déterminant le produit ou le groupe de produits qui représente la plus grande part des revenus agricoles éventuels de la ferme. Ainsi, une ferme de recensement dont les porcs pourraient représenter 60 % de ses revenus totaux, les bovins de boucherie 20 % et le blé 20 %, serait classée comme une ferme porcine. Les types d'exploitations agricoles utilisés dans ce document sont établis d'après le SCIAN de 2017.

Exploitant agricole désigne les personnes qui sont chargées de prendre les décisions en matière de gestion d'une exploitation agricole. Est également appelé agriculteur, fermier ou propriétaire de ranch.

Les employés agricoles comprennent à la fois les exploitants agricoles et les travailleurs agricoles.

Des **indices de prix** ont été utilisés pour obtenir des estimations en dollars constants des ventes, des valeurs d'exportation et des actifs agricoles afin d'éliminer l'impact de la variation des prix dans les comparaisons d'une année à l'autre.

Revenus d'exploitation agricole

Les données sur les revenus d'exploitation agricole proviennent du Programme de données fiscales agricoles (PDFA). Auparavant, les revenus des exploitations agricoles étaient déclarés au

Recensement de l'agriculture. Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les données du Recensement de l'agriculture de 2021 avec celles des recensements précédents.

Le Recensement de l'agriculture mesure les revenus d'exploitation agricole (en dollars courants) pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les revenus d'exploitation agricole (avant les dépenses) comprennent les revenus d'exploitation de la vente de tous les produits agricoles, les paiements reçus de programmes et les revenus du travail à forfait.

Les éléments suivants ne sont pas compris dans les revenus d'exploitation agricole : les ventes de produits forestiers (par exemple, du bois de chauffage, du bois à pâte, des billes, des poteaux de clôture, des pilotis), les ventes de biens immobilisés (par exemple, des quotas, des terres, de la machinerie) et les revenus provenant de la vente de produits achetés uniquement pour la vente au détail.

Total des dépenses d'exploitation

Les données sur le total des dépenses d'exploitation proviennent du PDFA. Auparavant, les dépenses des exploitations agricoles étaient déclarées au Recensement de l'agriculture. Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les données du Recensement de l'agriculture de 2021 avec celles des recensements précédents.

Le Recensement de l'agriculture mesure les dépenses d'exploitation (en dollars courants) pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les dépenses d'exploitation comprennent tous les coûts associés à la production de produits agricoles (par exemple, le coût des semences, des aliments pour animaux, du carburant et des engrais).

Les éléments suivants ne sont pas compris dans le total des dépenses d'exploitation : l'achat de terres, de bâtiments et d'équipement, l'amortissement ou la déduction pour amortissement. L'amortissement représente la dépense économique d'« usure ». La déduction pour amortissement représente les dépenses inscrites par le déclarant en vertu des règlements sur les impôts.

Ratio des dépenses et des revenus

Le ratio des dépenses et des revenus représente le montant moyen des dépenses d'exploitation engagées pour un dollar de recettes d'exploitation agricole. Le ratio est calculé en dollars courants.

Le jour du recensement était le 11 mai 2021. On a demandé aux exploitants agricoles de déclarer leurs revenus et leurs dépenses d'exploitation pour la dernière année fiscale ou civile complète (2020).

Le **travail à temps plein** désigne un travail de 30 heures et plus par semaine effectué par les exploitants agricoles; le **travail à temps partiel** désigne un travail de moins de 30 heures par semaine effectué par les exploitants.

Certaines données se réfèrent à une période de référence différente du jour du recensement. Par exemple, en ce qui a trait aux données financières, la période de référence correspond à l'année civile ou financière précédant le recensement.

